

📌 Délégations de pouvoirs

Mettre en place des délégations de pouvoirs adaptées pour limiter les risques

Code
12490

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1050 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Toute personne impliquée dans la mise en place ou le suivi des délégations de pouvoirs

PRÉ-REQUIS

Être confronté(e) dans sa pratique à la mise en place ou au suivi de délégations de pouvoirs ou avoir de solides connaissances en matière de responsabilité pénale de l'entreprise

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

Objectifs pédagogiques

- Intégrer le cadre juridique applicable à la délégation de pouvoirs
- Rédiger une délégation de pouvoirs adaptée
- Assurer le suivi des délégations de pouvoirs mises en place

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Intégrer le cadre juridique applicable à la délégation de pouvoirs

Contextualiser la délégation de pouvoirs

- Définitions : délégation de pouvoir et délégation de signature, co-délégation et subdélégation de pouvoirs
- Diagnostic préalable des risques inhérents à l'activité de l'entreprise
- Intérêts et limites de la délégation
- Activités à risque et domaines couverts par la délégation
- Intérêts et limites du recours à la délégation
- Atelier "Contextualiser la délégation" :
 - Quiz : identifier les différentes formes de la délégation
 - Étude de cas : analyser des exemples de mesures prises dans le cadre de l'obligation de sécurité de l'employeur
 - Partage d'expériences : pourquoi recourir à une délégation de pouvoirs ?

Délimiter les conditions de validité de la délégation

- Exigence du lien de subordination
- Compétence, autorité et moyens nécessaires
- Cas de la pluri-délégation
- Pouvoirs susceptibles d'être délégués
- Objet de la délégation
- Fin de la délégation

Atelier "Conditions de validité" :

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Atelier Conditions de validité :

- Etude de cas : analyser les dernières décisions jurisprudentielles pertinentes
- Quiz de validation des connaissances

Rédiger une délégation de pouvoirs adaptée

Élaborer un schéma de délégation

- Identification de la réglementation applicable
- Cartographie des risques associés
- Évaluation de l'organisation et les moyens humains nécessaires
- Mise en place des outils de suivi et de communication afférents
- Étude de cas : analyser une délégation de pouvoirs en matière de ressources humaines

Encadrer les délégations complexes

- Délégations intra-groupes et organisations multi-sites
- Co-délégations, subdélégations, délégations en cascade
- Partage d'expériences : quels sont les pièges à éviter dans le cas d'une délégation complexe ?

Établir la délégation finale

- Sélection du support adéquat
- Formalisation des mentions indispensables
- Identification des bonnes pratiques contractuelles à adopter
- Étude de cas : échanger sur des exemples de délégation de pouvoirs existantes

Assurer le suivi des délégations de pouvoirs mises en place

Renouveler les délégataires en fonction de l'évolution de l'entreprise

- Statut du délégataire
- Choix d'un délégataire « en fonction »
- Moyens et qualités du délégataire
- Partage d'expériences : quelle est la fréquence de mise à jour de vos délégations ?

Mettre en place les mesures de suivi adéquates

- Formation continue du délégataire
- Contrôles et audits réguliers
- Évolution de la rémunération eu égard au niveau de responsabilité
- Assurances
- Débriefing : quels seront vos nouveaux réflexes dans l'élaboration de vos futures délégations ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences



acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 14 Sep. 2026
- 10 Nov. 2026

A DISTANCE

- 14 Sep. 2026
- 10 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 10 Nov. 2026

BORDEAUX

- 10 Nov. 2026

CHAMBERY

- 10 Nov. 2026

GRENOBLE

- 10 Nov. 2026

LILLE

- 10 Nov. 2026

LYON

- 10 Nov. 2026

MARSEILLE

- 10 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 10 Nov. 2026

NANTES

- 10 Nov. 2026

NICE

- 10 Nov. 2026

NIORT

- 10 Nov. 2026

PAU

- 10 Nov. 2026

RENNES

- 10 Nov. 2026

ROUEN

- 10 Nov. 2026

STRASBOURG

- 10 Nov. 2026

TOULOUSE

- 10 Nov. 2026

TOURS

- 10 Nov. 2026